

# **BUDGET PRIMITIF 2022**

**VILLE DE CARQUEFOU  
C.C.A.S.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2021**

**Un objectif général :**

**La Ville souhaite poursuivre les actions engagées auprès des ménages en difficulté et des seniors et développer l'offre d'animations de la Maison des Seniors.**

## PRESENTATION GENERALE

I – INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022
Dépenses	23 440,00 €	44 455,00 €
Recettes	23 440,00 €	44 455,00 €

II – FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	% évolution
Dépenses	1 628 150,00 €	1 706 763,00 €	+ 4,83 %
Recettes des services	646 055,00 €	678 067,00 €	+ 4,95 %
Subvention d'équilibre	972 498,00 €	1 017 765,00 €	+ 4,65 %
Recettes diverses	9 587,00 €	10 931,00 €	+ 14,02 %

## Les caractéristiques du budget primitif 2022

- Globalement, un budget en augmentation de + 6,03 % par rapport au BP 2021 (fonctionnement + investissement hors équilibre d'investissement).
- Des dépenses d'investissement (hors réserve & reports inclus) en forte augmentation par rapport à 2021 (+ 16 360,58 €). Cette année, les dépenses seront liées aux prêts pouvant être consentis par le Service Insertion Sociale et Professionnelle et au remplacement de PC. Ceci sera complété par l'achat d'un véhicule pour le service administratif du Maintien à Domicile, de mobilier et matériels pour le CCAS et pour les logements temporaires.
- Une augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 78 613 € soit + 4,83 %) due entre autres au développement de nouvelles activités à destination des seniors. Est aussi à noter l'évolution de carrières des agents et les frais de formation entre autres des aides à domicile.
- Des recettes de fonctionnement à la fois générées par l'activité des services (678 067 €, en hausse de + 4,95 %) et par la subvention d'équilibre de la Ville (1 017 765 € en hausse de + 4,65 %).

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 44 455 €**

• Achat mobilier CCAS	600,00 €
• Remplacement de matériel informatique	10 200,00 €
• Licence BO E-Concept	1 100,00 €
• Cimaïses & bouilloire Maison des Seniors	125,00 €
• Prêts aide sociale	1 000,00 €
• Caution des trois logements temporaires	480,00 €
• Equipement & mobilier des logements temporaires	950,00 €
• Remplacement véhicule du service administratif seniors	30 000,00 €

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT : 44 455 €**

- Concessions, droits similaires et amortissements des immobilisations acquises de 2004 à 2021 18 859,00 €
- Fonds de compensation T.V.A. 4 373,00 €
- Remboursement des prêts aide sociale 1 000,00 €
- Cautions logements temporaires 480,00 €
- Emprunt 19 743,00 €

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 706 763 €**

Elles s'inscrivent naturellement dans la continuité des actions engagées auprès des ménages en difficulté et des seniors avec un développement de nouvelles animations dans la Maison des Seniors.

Principales déclinaisons :

- en direction des ménages en difficulté :
  - par un soutien reconduit à travers la poursuite du développement d'ateliers thématiques (confiance en soi, gestion budgétaire,...) et de temps conviviaux destinés à renforcer le lien social.
  - par la poursuite des aides accordées dans le cadre des dispositifs d'aide facultative individuelle et d'insertion sociale (charges domestiques, secours alimentaires, loisirs, cantines et accueils périscolaires, accompagnement RSA, conseils emploi,...).

- en direction des seniors :
  - par une diversification de l'offre d'activités dans le domaine de l'animation au sein de la Maison des Seniors et la mise en place du projet vacances seniors ANCV
  - par une reconduction du nombre d'heures d'intervention au titre de l'aide à domicile.



## **RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 706 763 €**

- Subvention d'équilibre de la Ville : 1 017 765 € soit 59,63 % des recettes de fonctionnement  
Elle traduit la solidarité de la collectivité envers les carquefoliens les plus fragilisés.
- Les recettes de l'activité des services : 678 067 € soit 39,73 % des recettes de fonctionnement  
L'augmentation des recettes sera due notamment à une reprise normale des activités à destination des seniors, au développement de nouvelles animations mais aussi à la hausse des participations des caisses de retraites au titre de l'aide à domicile.
- Les autres recettes : 10 931 € soit 0,64 % des recettes de fonctionnement  
Ces recettes tiennent compte d'une augmentation du Supplément Familial de Traitement.

# **DETAIL DU FONCTIONNEMENT PAR SERVICE**

## Administration Générale et Informatique

- Dépenses : 306 241 € (rappel BP 2021 : 296 543 €)

- Le personnel représente une masse salariale de 208 390 €  
(2021 : 208 841 €)
- Les autres dépenses représentent 97 851 €  
(2021 : 93 702 €)

Et concernant :

- les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services (fournitures, téléphone, frais d'affranchissement, carburant, produits d'entretien, maintenance et formations informatiques)
- la dotation aux amortissements : 18 859 € (2021 : 12 717 €)
- les contrats d'assurances (auto collaborateur, RC, bris machine, protection juridique, assurance du personnel)
- les subventions aux associations à vocation sociale

## Administration Générale et Informatique

- Recettes : 1 020 265 € (rappel BP 2021 : 974 698 €)

Elles sont constituées par la subvention Ville (1 017 765 €) et quelques recettes (2 500 €) :

- les concessions de cimetières  
2 300 €  
(2021 : 2 000 €)
- les dons  
200 €  
(2021 : 200 €)

## Service Insertion Sociale et Professionnelle

- Dépenses : 307 557 € (rappel BP 2021 : 301 939 €)

### Principaux postes :

- les aides attribuées aux familles en difficulté (secours d'urgence, bons alimentaires, aides aux classes transplantées, aux cantines scolaires, à l'accueil périscolaire, aux charges domestiques, aux loisirs), les ateliers emploi, budgétaires et de confiance en soi, le parcours culturel ... 24 160 €  
(2021 : 24 300 €)
- les contributions aux dispositifs partenariaux d'aides (F.S.L + F.A.J.) 8 500 €  
(2021 : 9 020 €)
- les frais liés aux logements temporaires 7 505 €  
(2021 : 7 141 €)
- le coût du personnel 267 392 €  
(2021 : 261 478 €)

## Service Insertion Sociale et Professionnelle

- Recettes : 17 135 € (rappel BP 2021 : 16 855 €)

Elles sont uniquement constituées par :

- Le loyer des trois logements temporaires (ALT + résiduel loyer) calculé selon une durée d'occupation aléatoire 16 295 €  
(2021 : 16 295 €)
- Le remboursement par le Conseil Départemental de l'instruction des dossiers RSA. 840 €  
(2021 : 560 €)

## **Maintien à domicile**

### **Services communs /Transport à la demande**

- Dépenses : 157 223 € (rappel BP 2021 : 153 756 €)

Elles représentent :

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| • La charge salariale du personnel administratif qui assure la gestion du service de maintien à domicile | 151 185 €<br>(2021 : 149 259 €) |
| • Diverses autres dépenses de fonctionnement<br>(ex : carburant, formation, assurance, documentation)    | 6 038 €<br>(2021 : 4 497 €)     |
|  |                                 |
| ▪ <u>Recettes</u> : 3 000 € (rappel BP 2021 : 4 200 €)   |                                 |
| • Participation des usagers au transport à la demande  | 3 000 €                         |

## Maintien à domicile – Aides à Domicile

- Dépenses : 664 521 € (rappel BP 2021 : 634 560 €)
  
- Il s'agit essentiellement de la masse salariale des intervenantes à domicile 654 161 €  
(2021 : 629 280 €)
- Diverses autres dépenses de fonctionnement : vêtements de travail, trousse de premiers secours, poursuite du plan de formation (groupes de parole entre autre) 10 360 €  
(2021 : 5 280 €)
  
- Recettes : 535 000 € (rappel BP 2021 : 512 000 €)

Elles concernent les participations versées par les bénéficiaires du service, par celles du Conseil Départemental au titre de l'A.P.A. ou encore par les différentes caisses de retraite.



## Maintien à domicile – Portage de repas

- Dépenses : 57 960 € (rappel BP 2021 : 53 240 €)
- On y trouve l'achat à la Ville des repas livrés à domicile. 50 000 €  
(2021 : 45 600 €)
- les autres dépenses concernent l'entretien, l'assurance des véhicules ainsi que des fournitures annexes (barquettes, films plastiques ...). 7 960 €  
(2021 : 7 640 €)

*(Les dépenses de personnel ne sont pas comprises : elles sont intégrées dans le service d'aides à domicile)*

- Recettes : 76 000 € (rappel BP 2021 : 71 000 €)

Elles sont uniquement constituées de la vente des repas aux bénéficiaires du service.

## Résidence sociale seniors – Bienveilleur

- Dépenses : 4 088 € (rappel BP 2021 : 3 646 €)

- On y trouve le loyer versé au bailleur social 3 000 €  
(2021 : 2 670 €)
- les charges courantes : eau, électricité, alimentation 990 €  
(2021 : 850 €)
- les autres charges 98 €  
(2021 : 126 €)

*(Les dépenses de personnel ne sont pas comprises : elles sont intégrées dans le service d'aides à domicile)*

- Recettes : 19 000 € (rappel BP 2021 : 19 000 €)

Elles sont uniquement constituées de la rétribution des bénéficiaires du service.

## Seniors – Animations

- Dépenses : 205 073 € (rappel BP 2021 : 178 036 €)

Elles représentent :

- Le coût du personnel 145 954 €  
(2021 : 119 231 €)
- Le financement des actions : 59 119 €  
(2021 : 58 805 €)
  - ✓ reconduction et développement de nouvelles animations à destination des seniors et notamment la mise en place du projet vacances seniors ANCV.

- Recettes : 27 932 € (rappel BP 2021 : 23 000 €)

Elles sont essentiellement constituées des participations relatives aux activités, aux sorties (été, Semaine Bleue) et au projet vacances seniors ANCV.

## Mission Handicap

- Dépenses : 4 100 € (rappel BP 2021 : 4 100 €)

Elles représentent :

- Les animations scolaires 4 000 €  
(2021 : 4 000 €)
- Les dépenses de réceptions 100 €  
(2021 : 100 €)

## Paye

- Recettes : 8 431 € (rappel BP 2021 : 7 397 €)

Elles comprennent :

- Le Fonds de compensation du versement du Supplément Familial de  
Traitement : 8 431 €  
(2021 : 7 397 €)

## COMPARAISON 2021 / 2022

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

SERVICES	BP 2021				PROPOSITION DE BUDGET 2022			
	DEPENSES			RECETTES	DEPENSES			RECETTES
	AUTRES	PERSONNEL	TOTAL		AUTRES	PERSONNEL	TOTAL	
Subvention Ville				<b>972 498,00</b>				<b>1 017 765,00</b>
Administration Générale	78 082,00	202 841,00	<b>280 923,00</b>	<b>2 200,00</b>	78 744,00	208 390,00	<b>287 134,00</b>	<b>2 500,00</b>
Informatique	15 620,00		<b>15 620,00</b>		19 107,00		<b>19 107,00</b>	
SISP	40 461,00	261 478,00	<b>301 939,00</b>	<b>16 855,00</b>	40 165,00	267 392,00	<b>307 557,00</b>	<b>17 135,00</b>
Seniors (administratif)	4 497,00	149 259,00	<b>153 756,00</b>	<b>4 200,00</b>	6 038,00	151 185,00	<b>157 223,00</b>	<b>3 000,00</b>
Aides ménagères	5 280,00		<b>634 560,00</b>	<b>512 000,00</b>	10 360,00		<b>664 521,00</b>	<b>535 000,00</b>
Portage des repas	53 240,00	} 629 280,00	<b>53 240,00</b>	<b>71 000,00</b>	57 960,00	} 654 161,00	<b>57 960,00</b>	<b>76 000,00</b>
Bienveilleur	3 646,00		<b>3 646,00</b>	<b>19 000,00</b>	4 088,00		<b>4 088,00</b>	<b>19 000,00</b>
Animations seniors	61 135,00	119 231,00	<b>180 366,00</b>	<b>23 000,00</b>	59 119,00	145 954,00	<b>205 073,00</b>	<b>27 932,00</b>
Handicap	4 100,00		<b>4 100,00</b>		4 100,00		<b>4 100,00</b>	
Service paie				<b>7 397,00</b>				<b>8 431,00</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>266 061,00</b>	<b>1 362 089,00</b>	<b>1 628 150,00</b>	<b>1 628 150,00</b>	<b>279 681,00</b>	<b>1 427 082,00</b>	<b>1 706 763,00</b>	<b>1 706 763,00</b>

Recettes services      646 055,00

Recettes services      678 067,00

### SECTION D'INVESTISSEMENT

SERVICES	BP 2021		PROPOSITIONS BP 2022	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Reports				
Excédent				
Administration générale	350,00	21 960,00	350,00	42 975,00
Informatique	17 160,00		11 300,00	
SISP	5 930,00	1 480,00	2 430,00	1 480,00
Seniors			30 000,00	
Aides ménagères				
Portage des repas				
Bienveilleur				
Animations seniors			375,00	
Handicap				
<b>TOTAUX</b>	<b>23 440,00</b>	<b>23 440,00</b>	<b>44 455,00</b>	<b>44 455,00</b>